

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 41

Séance du 22 OCTOBRE 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

M. WEISHAAR, Mme HITTLER, MM. KLIPFEL, PREVOT, BABILON,
WEISBECKER, (excusés) représentés respectivement par MM. ROHMER,
VOGEL, Mme WINCKEL, MM. FEIG, DUBOIS, Mme RICHTER,
MM. HELMER E., HERRLE, NEUHARD, FROEHLICH, Mme GESANG,
(excusés).

DEL. N° 115 /2001

OBJET : CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Cette Commission est constituée sur les mêmes bases que la Commission d'appel d'offres.

Pour la Communauté de Communes, cette Commission est composée par le Président et trois membres du Conseil élus par celui-ci.

Le Président propose sa candidature, ainsi que celles de Mme Mireille CABIROL DE SAINT GEORGES, M. Charles SCHLOSSER, M. Jean-Pierre WINLING, M. WITTMER, M. ATZENHOFFER, M. LIEHN, comme membres de cette Commission.

Sont élus, à l'unanimité, membres de la Commission de délégation de service :

M. Bernard LOGEL, Président,

***Mme Mireille CABIROL DE SAINT GEORGES, M. Charles SCHLOSSER,
M. Jean-Pierre WINLING, membres titulaires ;***

***M. Dominique WITTMER, M. Alphonse ATZENHOFFER, M. Gilbert LIEHN,
membres suppléants.***

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme

DURRENBACH, le 23 octobre 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

